



Rumegies Informations

Hiver 2024-2025

Ancienne porte extérieure du presbytère

MAIRIE DE RUMEGIES



95 rue Alexandre Dubois
59226 RUMEGIES
Téléphone: 03 27 26 71 11
Télécopie: 03 27 26 70 12
mairie.rumegies@wanadoo.fr



<http://www.rumegies.fr>



Mairie de Rumégies

HORAIRES de la Mairie Ouverture au public

le lundi de 14h à 17h

le mardi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h

le mercredi de 8h30 à 12h

le jeudi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h

le vendredi de 8h30 à 12h

le samedi de 9h à 12h

Permanence téléphonique/mails

tous les jours sauf vendredi après midi

Permanence de Madame le Maire

le matin sur rendez-vous de 10h à 12h

Permanence des adjoints

le samedi matin sur rendez-vous
de 10h à 12h



NUMEROS UTILES



Pharmacie DHERIS 03 27 26 70 52
Médecin JF. DESFONTAINES 03 27 26 75 11
Médecin de garde 03 20 33 20 33
Pharmacie de garde : se rendre à la gendarmerie
avec l'ordonnance

Dentiste V. DEGAND 03 27 25 05 30
Bureau des Infirmières 06 30 42 26 57
Kinésithérapeutes
M. ROOSE 06 07 80 07 11
MME BOUTRY 06 12 48 01 05
Opticienne MME SCHEMBRI 06 58 10 69 58
Psychomotricienne MME POSEZ 06 74 33 79 01
Orthophoniste MME GUIOT 06 74 96 32 18

Ecole DU RIDOIR 03 27 26 70 11
Ecole IMMACULEE CONCEPTION 03 27 26 71 43

VIOLENCES SUR LES ENFANTS 119
VIOLENCES CONJUGALES 3919
POINT D'ACCES AU DROIT 03 27 32 80 10

URGENCES 112 ou 15
SAMU 15
POMPIERS 18
GENDARMERIE 17
Gendarmerie BTA de Lecelles 03 27 48 06 66
Centre Anti Poison Lille 08 25 81 28 22
Centre Anti Brûlures 03 20 44 56 10
CHU Valenciennes 03 27 14 33 33
Polyclinique Vauban 03 27 32 41 00
Clinique Parc Saint Saulve 03 27 23 92 95
Maternité Valenciennes 03 27 14 32 53
SOS Mains 03 20 95 75 00

ENGIE Urgences 08 00 47 33 33
ENEDIS Urgences 09 72 67 50 59
NOREADE 03 27 99 80 20
ILCG (Aides Ménagères) 03 27 26 73 25

SIAVED Collecte 0 800 775 537
SIAVED Déchèteries/amiante 0 800 003 793



Editorial



Mesdames, Messieurs,

Chers Rumegeois et Rumegeoises,

Au nom des adjoints, du conseil municipal, du CCAS et du personnel communal, je vous souhaite une très belle année 2025 ! Que cette année nouvelle vous apporte, ainsi qu'à vos proches, bonheur, santé et réussite dans vos projets.

L'année 2024 a été une année riche en événements pour Rumegies. Deux inaugurations ont notamment marqué l'année : celle actant la fin des travaux du Centre Bourg, travaux initiés par le précédent conseil et finalisés sous cette mandature, mais également l'inauguration du circuit de randonnée « Rumegies, de chapelle en chapelle », mettant en valeur notre patrimoine historique et culturel !

Je tiens à évoquer tout particulièrement le lancement des grands travaux de rénovation de notre église Saint Brice, tant attendus, et accompagnés par la Communauté d'Agglomération de la Porte du Hainaut. (CAPH). La sécurisation de notre village est également un sujet phare, avec l'aménagement des trottoirs et chaussées de diverses rues et le chantier de création de trottoirs Rue Morimetz qui est en cours.

La halle-kiosque de la Place Blanche de Sauw est désormais propriété communale, suite à la rétrocession actée avec la CAPH.

L'année 2024 a été rythmée par nos nombreuses manifestations, très réussies grâce à l'investissement de tous : élus, personnel communal, associations et bénévoles. Retenons en particulier nos centres de loisirs et la fête du centre en juillet, la seconde édition du parcours du cœur, la chasse aux œufs, la fête du village du 13 juillet, les concerts de l'Harmonie, la ducasse, la Braderie, les fêtes des écoles, la visite de Saint Nicolas, le marché de Noël et pour nos aînés, le repas d'octobre et la distribution des colis.

Et les projets 2025, me direz-vous ?

Outre la poursuite des chantiers en cours tels que ceux de l'église et de la rue Morimetz, je souhaite avancer sur le dossier des travaux de réhabilitation du bâtiment du 123-131 rue Alexandre Dubois, pour le transformer en local associatif. Cette requalification permettra d'élargir l'accueil de nos petits rumegeois, en centre de loisirs notamment, tout en hébergeant nos associations. L'agrandissement/aménagement du cimetière est également à l'ordre du jour.

L'ensemble des projets communaux, passés, en cours et à venir, ont subi ou subissent aléas et contraintes liés en partie au contexte national, voire international. Mais la municipalité veille à maintenir son cap, en collaboration avec ses partenaires, et surtout, dans l'intérêt de tous.

Pour conclure, je tiens à remercier élus, agents communaux, animateurs, professeurs des écoles, bénévoles associatifs, artisans, commerçants, entrepreneurs, professions libérales. Vous faites vivre Rumegies, village rural avec une âme !

Je vous donne rendez-vous pour la cérémonie des vœux du Maire, en espérant vous y voir nombreux : le samedi 11 janvier à 19h00 à la Salle des Fêtes.

Bonne année 2025.

Le Maire
Anne Sophie GHESQUIERE



Rumegies Info Hiver 2024-2025
Rédaction : La Commission Communication
Mise en page : Jean-Luc MARCANT



Les conseils municipaux

Par délibération du 9 juin 2022, le conseil a acté de la dématérialisation des délibérations sur son site internet.

Pour votre complète information, nous vous invitons à consulter l'intégralité des conseils municipaux ayant eu lieu **depuis le 1er juillet 2022** sur notre site internet <https://www.rumegies.fr/>

Les principales délibérations des conseils municipaux depuis le bulletin municipal Eté 2024:

Conseil municipal du 27 juin 2024

1- Tarif mini séjour (4 jours et 3 nuits) du Centre de loisirs de juillet.

Le conseil municipal fixe le tarif à 30€, en plus de l'inscription à la semaine de centre.

2- Modalités d'inscription aux centres de loisirs – Priorités.

La délibération 2023-16 du 4 avril 2023 est modifiée. Les tarifs restent inchangés.

Le tarif rumegeois est désormais appliqué aux familles dont un des parents travaille sur Rumegies au cours du centre.

Au vu du nombre croissant d'inscriptions, il est nécessaire de les prioriser :

Priorité 1 : les enfants dont un des parents est domicilié sur Rumegies – Priorité 2 : les enfants dont un grand parent est domicilié sur Rumegies / dont un des parents travaille sur Rumegies au moment du centre / les enfants scolarisés sur Rumegies – Priorité 3 : les autres enfants.

3- Mise en place de l'aide aux devoirs – Ecole du Ridoir.

Le dispositif est organisé par la municipalité, pour les élèves du CP au CM2, une fois par semaine de 16h à 17h.

L'encadrement est assuré par un agent contractuel, au tarif de 3€ l'heure.

4- Sollicitation de la CAPH pour l'attribution du fonds de concours dans le cadre du soutien à l'investissement local.

Pour l'opération « Travaux d'aménagement de trottoirs rue Morimetz »:

Le plan de financement de cette opération est le suivant :

DEPENSES		RECETTES	
Coût du projet HT	298 796.50	FCTVA (16,404 % du TTC)	58 817.50
TVA (20 %)	59 759.30	Autofinancement communal (total dépenses TTC - subventions - FCTVA)	299 738.30
TOTAL DES DEPENSES	358 555.80	TOTAL DES RECETTES	358 555.80

Le fonds de concours est attribué à hauteur de 50% de l'autofinancement et sera ajusté au vu du bilan de l'opération ; la somme prévisionnelle de 149 869.15€ est donc sollicitée.

5- Souscription publique pour les travaux de restauration de l'Eglise Saint Brice.

Le conseil municipal valide le principe de la souscription publique ouverte aux particuliers et entreprises et ouvrant droit à déduction de l'impôt sur les revenus, pour participation au financement de la restauration de l'église Saint Brice et en particulier celui de la porte intérieure.

6- Attribution du marché de maîtrise d'oeuvre pour réhabilitation du bâtiment sis au 123-131 rue A . Dubois, en lieu associatif.

Quatre offres ont été reçues et ont été analysées conformément aux critères du règlement de consultation. Le lot unique est attribué au Cabinet Epsilon, pour un montant de 52 400€ HT. Les crédits nécessaires seront inscrits au budget 2024 par décision modificative n°1.

7- Subvention exceptionnelle

Le conseil municipal décide d'octroyer la subvention exceptionnelle de 300€ au bénéfice de l'APEL Immaculée Conception pour l'achat de matériel dans le cadre de l'aménagement du jardin.

Conseil municipal du 30 septembre 2024

1- Décision modificative n°2

Il convient d'abonder la section d'investissement de 15 400€ pour inscription de crédits budgétaires pour de nouvelles dépenses et de nouvelles recettes.

2- Sollicitation de la CAPH pour l'attribution du fonds de concours dans le cadre du soutien à l'investissement local.

Concernant l'opération « Travaux intérieurs de l'église Saint Brice de Rumegies – Menuiseries, mise en lumière et chauffage », la somme prévisionnelle de 168 198.76€ est donc sollicitée et fera l'objet d'un examen par la commission finances de la CAPH.

Le fonds de concours est attribué à hauteur de 50% de l'autofinancement et sera ajusté au vu du bilan de l'opération.

3- Attribution du marché de travaux pour la rue Morimetz.

La commune va aménager des trottoirs PMR rue Morimetz. Elle attribue le lot unique à TCL pour 295 000€ HT, au vu du rapport d'analyse des offres de SG Ingénierie selon les critères retenus dans le règlement de consultation.

4- Acquisition Place du Vert Pont

Madame le Maire rappelle que la parcelle A3625 est inscrite au Plan Local d'Urbanisme en tant qu'emplacement réservé pour aire de stationnement. Le conseil valide l'acquisition des parcelles A3624, A3625 et 3628, pour une superficie de 546m², pour la somme 28 255.50€ .

5- Subvention exceptionnelle

Le conseil décide d'allouer la subvention exceptionnelle de 150€ à l'association French Belgium Border 44 Memory pour les frais occasionnés lors des festivités du 80^e anniversaire de la libération du village.

Conseil municipal du 12 décembre 2024

1- Attribution des marchés de travaux pour l'église Saint Brice.

La commune va réaliser des travaux de mise en lumière, chauffage et menuiserie à l'Eglise St Brice. Madame Le Maire informe que dans ce cadre un marché a été lancé par la commune sous la forme d'une procédure adaptée. Cette consultation a été lancée le 23 septembre 2024. Les offres recevables ont fait l'objet d'une analyse par le Maître d'ouvrage l'Agence NATHALE T'KINT, et ce conformément aux critères du règlement de la consultation. Le Conseil Municipal décide d'attribuer le lot 1 Maçonnerie/Gros œuvre à MCCM pour un montant de 49 834.14€ HT ; le lot 2 Staff et Plâtrerie à STAFF COURTENAY pour un montant de 13 305€ HT ; le lot 3 Chauffage à HERVE THERMIQUE pour un montant de 97 741.66€ HT ; le lot 4 Electricité à HERVE THERMIQUE pour un montant de 100 756.80€ HT ; le lot 5 Menuiserie à VANHENIS pour un montant de 37 190€ HT.

2- Demande de la dotation de ruralité (CAPH)

Il est proposé au Conseil municipal de solliciter de la CAPH la dotation de ruralité pour l'opération d'investissement suivante : « EGLISE ST BRICE : Travaux de mise en lumière, chauffage et menuiserie ».

Coût total estimé : 345 598.98€ HT soit 414 718.77€TTC

FCTVA estimatif : 68 030.47€

Dotation de ruralité sollicitée (30%) : 104 006.49 €

3- Avenant à la convention de mandat de maîtrise d'ouvrage, avec la CAPH.

Madame le Maire rappelle aux membres de l'Assemblée que, par convention de mandat de maîtrise d'ouvrage, la Commune a confié à la CAPH le soin de réaliser en son nom et pour son compte l'opération de réhabilitation du clos et du couvert de l'Eglise St-Brice. Pour rappel, la convention fixe les conditions d'exercice du mandat et prévoit notamment des modalités financières particulières, à savoir :

- Le versement par la Porte du Hainaut d'un fonds de concours représentant 50% du coût restant à charge de la commune, plafonné à 800 000 € ;
- Le remboursement par la commune de sa participation en 12 ans maximum et sur la base d'un taux à 0%

L'article 7.2 de la convention de mandat dispose que le remboursement débutera à compter de l'année civile qui suit le démarrage des travaux. Celui-ci ayant été ordonné le 28 mai 2024, il convient d'adopter par voie d'avenant n°1 à la convention, le premier de plan de financement de l'opération sur la base duquel sera établi l'échéancier provisoire nécessaire à la mise en recouvrement des annuités par la commune.

Le coût de l'opération s'élève actuellement à 2 520 938,52 € TTC.

Compte-tenu de la subvention ADVB obtenue pour 300 000€ et de la participation de la CAPH à hauteur de 800 000 €, la participation communale s'établit provisoirement à 1 420 938,52 € TTC, ce qui représente une annuité provisoire de remboursement s'élevant à 118 411.54 € jusqu'à la onzième année et à 118 411.58 € pour la douzième année.

(Pour information, demandes de financements en cours auprès de l'Etat et de la Région)

4- Rétrocession de la halle à la commune par la CAPH à titre gratuit

Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal que la commune a bénéficié du dispositif de construction de halles mis en place en 2009 par la CAPH. Les travaux sont terminés et la rétrocession peut être engagée. Le coût de la Halle couverte de Rumegies est de 715 443.44 €. Le conseil municipal accepte le transfert de propriété de la Halle de Rumegies de la CAPH à la commune, à titre gratuit avec la garantie de parfait achèvement et la garantie décennale,

5- Fond de concours de la CAPH pour la Maison des Associations

Le Conseil Municipal décide de solliciter la CAPH pour l'attribution d'un fonds de concours d'un montant de 189 523,35 € dans le cadre des travaux de la Maison des associations

Ce fond de concours est d'un montant limité à 50 % de l'autofinancement communal sur les opérations d'investissement.

6- Achat de terrains pour extension du cimetière

Madame le Maire rappelle qu'au Plan Local d'urbanisme un emplacement réservé est inscrit pour l'extension du cimetière. Les propriétaires ont tous accepté cette vente à la commune. Le conseil décide l'acquisition par voie amiable, des parcelles situées rue du cimetière à RUMEGIES et cadastrées A4097, A4.98, A4108, A4109, A4101, A4102, A4099, A4100 et A4104, pour un total de 6 741m², pour un montant de 1€ le m² soit un total pour la commune de 6 741 €. Il décide également d'accepter de payer les indemnités d'éviction aux exploitants en place, cette indemnité est estimée à 1,5€/m², soit 10 111,50 €.

7- Mise à jour des tarifs communaux

Dans le cadre de la location de la salle des fêtes, il est décidé d'augmenter les tarifs suivants :

- Forfait nettoyage à 150 €
- Forfait dégradation à 100 €
- Forfait vaisselle sale de 150 € (création)





Acquisitions, réalisations et travaux

ACQUISITIONS en cours

Place du Vert Pont:

La délibération du 12 décembre 2024 a statué sur le prix de 28 255,50€ au vu de l'estimation des Domaines et le dossier a été déposé chez le notaire.

Extension du cimetière:

L'acquisition de 6 741m² est en cours, pour un montant de 6 741 €, avec indemnités d'éviction aux exploitants.

RETROCESSION de la Halle à la commune:

La Communauté d'Agglomération de la Porte du Hainaut (CAPH) et la commune se sont accordées sur la rétrocession à la commune, **à titre gratuit**, de la Halle-Kiosque, située Place Blanche de Sauw.

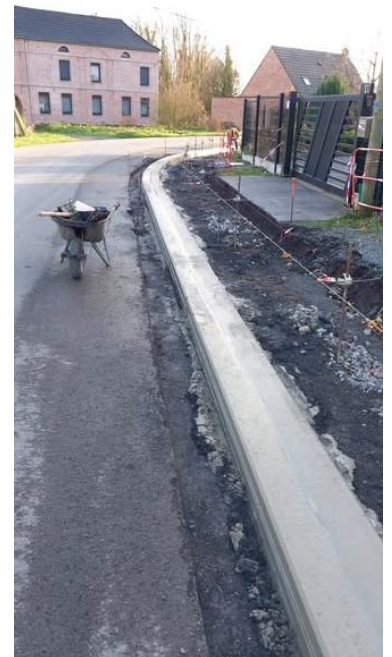
La halle est désormais propriété communale.



TRAVAUX de sécurisation

Création de trottoirs PMR, de caniveaux rue Morimetz:

Le chantier lancé en novembre bénéficie d'un financement du Département du Nord au titre de l'Aide à l'Aménagement des Trottoirs pour 78 185€ et d'un fond de concours de la CAPH à hauteur de 110 476,65€.



TRAVAUX de sécurisation (suite)



Rue Paul Dussart:

La pose de potelets côté pair permet désormais le passage sécurisé des piétons, poussettes et personnes à mobilité réduite. En parallèle, un marquage au sol signale le stationnement côté impair.



Diverses rues:

Des passages piétons ont été créés ou actualisés.

La création d'écluses est en cours pour limiter la vitesse de circulation des véhicules.

L'aménagement d'autres rues se poursuivra en 2025.



PROJETS en cours

Maison des associations:

Le dossier est dans la phase Avant-Projet Sommaire et définit le projet de la manière suivante:

- Rez-de-chaussée: hall de 6 m² – salle de réunion de 18 m² – salle ACM de 42m² – sanitaires et rangements.
- 1er étage: hall de 5 m² – salle de cours de musique 18 m² – salle de musique de 48 m² – rangements

OAP Béguinage – Ruelle Matthieu:

(Orientations d'aménagement et de programmation inscrites au PLUi)

Les tractations foncières entre l'aménageur et les propriétaires des parcelles concernées sont terminées; la phase du permis d'aménager commence.

Travaux de l'église Saint-Brice de Rumegies

*Le point sur un chantier hors normes
Le point sur les dons*



Dans le Rumegies informations de l'été 2024, nous vous faisons part de la nécessité d'engager des travaux d'envergure afin de restaurer l'église de Rumegies.

Pour permettre aux habitants de notre commune de s'associer à cette opération de réhabilitation et de valorisation de ce patrimoine, nous avons lancé un appel aux dons.

Cette procédure a débuté en Juillet 2024 et se terminera en décembre 2025.

Situation actuelle des travaux :



Le débranchement des cloches a été effectué début juin 2024, puis une base-vie pour les entreprises du chantier a été installée sur le parking à gauche de l'église.

L'ancienne chaufferie a été démolie.

Les travaux ont débuté en Juillet 2024 par l'installation d'un échafaudage extérieur sur la partie clocher.

Le piochement des joints du clocher, le nettoyage des charpentes et de la flèche sont à ce jour terminés. Les **abat-sons (1)** ont été déposés afin de permettre les travaux de maçonnerie sur les **ébrasements (2)**.

Les travaux sur la charpente du clocher ont débuté le 12 novembre 2024 pour quatre semaines ; ils comprennent également le traitement des bois. Pour la période de congés du 20/12/2024 jusqu'au début 2025, un bâchage sécurisé de la charpente du clocher a été posé. Les travaux de réfection de couverture reprendront début janvier.



A l'intérieur de l'église, après avoir déposé le chemin de croix situé à droite, la zone des soubassements intérieurs droite a été confinée et désamiantée. Cette opération a nécessité l'installation d'un groupe électrogène.

Calendrier prévisionnel des travaux pour les 6 premiers mois de 2025 :

➤ Janvier à mars :

Les sablage, rejointoiement, traitement et hydrofugation de la partie clocher sont programmés début du 1er trimestre 2025.

Parallèlement, la couverture de la flèche débutera pour une période de 14 semaines.

La pose des abat-sons permettra, une fois la couverture de la flèche effectuée, d'enlever les échafaudages pour les travaux de voirie et réseau divers (VRD) (arrivée de l'électricité, gaz et eau) et de les positionner au niveau de la nef.

La fabrication de la nouvelle porte d'entrée sera lancée en atelier et posée une fois terminée. Les vitraux seront déposés et restaurés en atelier.

➤ Avril à juin :

La dépose de la couverture de la nef, voilage et bâchage de la toiture de la nef seront effectués courant second trimestre 2025. Ensuite, les travaux sur la charpente et traitement pourront commencer.

A l'intérieur de l'église, le baptistère sera déposé, restauré et déplacé ; le chemin de croix situé à gauche sera transféré dans la grotte, le confessionnal protégé, le crucifix actuellement dans le chœur sera encoffré avec la chaire. L'orgue sera protégé pendant la période des travaux.

La partie gauche du soubassement sera confinée et son désamiantage pourra commencer.

➤ Fin du premier trimestre, et début du second :

Un échafaudage sera installé dans un premier temps dans l'entrée de l'église afin de procéder à la réfection des plâtres (murs et plafonds). Dans un second temps, l'échafaudage sera installé dans la nef. Certains décors seront relevés et fabriqués en atelier. La réfection des plâtres de la nef et voûtes pourra commencer.



(1) **Abat-son** : L'**abat-son** désigne un petit auvent ou l'ensemble des lames inclinées vers le bas et l'extérieur disposées dans les ouïes des clochers et des beffrois. Les lames, généralement de type persienne et fixées soit directement dans les ouvertures, soit dans un châssis en charpente, sont le plus souvent en bois nu ou recouvertes de métal, d'ardoises ou de plomb.

(2) **Ebrasement** : Un ébrasement correspond à l'élargissement en dedans ou en dehors des parois latérales d'une baie. Il est réalisé à l'intérieur d'une porte, ou d'une fenêtre ou d'une voûte, pour faciliter l'accès de la lumière dans la pièce. L'ébrasement peut être droit ou oblique.

LES DONs

Nous avons la satisfaction de porter à votre connaissance le montant des dons que vous avez effectués au 20/12/2024. L'enveloppe s'élève à la somme de 4 200 € pour 27 dons.



L'appel aux dons se poursuit sur l'année 2025 :

Si vous souhaitez renouveler votre don ou participer à cette opération, vous avez la possibilité d'y souscrire dans les mêmes conditions qu'en 2024 (selon législation fiscale connue à ce jour).

TOUT VERSEMENT PEUT ÊTRE EFFECTUÉ :

► Par chèque à l'ordre du Trésor Public à envoyer au :

Service de Gestion Comptable (SGC) de Wallers
(23 rue Marcel Danna 59135 WALLERS)

en indiquant obligatoirement :

« Don église Rumegies et vos nom/prénom/ville »

► Par virement bancaire sur le compte Banque de France du SGC de Wallers

BDFEFRPPCT FR79 3000 1008 5515 9800 0000 091

en indiquant obligatoirement :

« Don église Rumegies et vos nom/prénom/ville »

LES ESPÈCES NE SONT PAS ACCEPTÉES.

Pour les particuliers, tout don sera déductible des impôts à hauteur de 66% dans la limite de 20% du revenu imposable par an.

Pour les entreprises, la déduction sera égale à 60% du montant versé, versements pris dans la limite de 20 000 € ou 5% du chiffre d'affaire.

Pour bénéficier de la réduction d'impôt, vous êtes invités à transmettre le bon d'information ci-contre complété, à la mairie (mairie.rumegies@wanadoo.fr).

Le CERFA vous sera retourné par mail ou courrier.

REJOIGNEZ LA MUNICIPALITÉ DANS CETTE AVENTURE !

Bon de Soutien - TRAVAUX DE L'ÉGLISE SAINT BRICE DE RUMEGIES

A compléter et à transmettre à la Mairie de Rumegies par mail mairie.rumegies@wanadoo.fr

ou par courrier : 95 rue Alexandre Dubois – 59226 RUMEGIES

NOM : PRÉNOM :

ADRESSE : CODE POSTAL : VILLE :

OUI, je me mobilise pour la restauration de l'église de Rumegies et je vous adresse un don de €

réglé par virement bancaire / par chèque (rayer la mention inutile)

SIGNATURE

en date du / /

Elnontransfrontalier



ZEC de l'Elnon : Les travaux sont lancés



Après plusieurs années d'études et de procédures administratives, les travaux de création de deux nouvelles zones d'Expansion de Crues (ou ZEC) ont été lancés par le Syndicat des Milieux Aquatiques et de la Prévention des Inondations de la Vallée de la Scarpe Aval et du Bas-Escaut (ou SMAPI) en octobre 2024. **Ces deux nouvelles zones situées sur les communes de Rumegies et de Lecelles** vont compléter la protection apportée par la ZEC déjà existante à Lecelles (rue neuve) et par la nouvelle Zone d'Immersion Temporaire (ou ZIT) créée en 2022 en Belgique par la Province de Hainaut sur la commune de Rumes.

Tous ces aménagements dont les études ont été financées dans le cadre du projet **INTERREG ELNONTRANSFRONTALIER** visent à protéger les biens et les personnes contre les inondations générées par les débordements de l'ELNON pour des crues de 10 à 20 ans, même si aujourd'hui, avec le changement climatique, déterminer le niveau réel de protection devient aléatoire.



Ces aménagements complètent les actions menées continuellement par le SMAPI qui a investi en 2024 plus de 500 000 €. pour l'entretien des cours d'eau sélectionnés au titre de la GEMAPI.



Les actions du SMAPI sont fortement soutenues financièrement par l'Agence de l'Eau Artois-Picardie, par la Région des Hauts-de-France, par le fonds Européen FEDER et aussi, pour ce qui concerne la création des deux nouvelles ZEC, par l'Etat via le fonds vert.



Concernant le site du Planard à Mouchin, le SMAPI a été lauréat d'un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) « Solutions fondées sur la Nature (SfN) au service des défis liés à l'eau » de

l'Agence de l'Eau Artois-Picardie pour une étude de conception d'une Zone Naturelle d'Expansion de Crues (ZNEC) en rive gauche du Courant du Pont du Nid.



Cofinancé par l'Union européenne

Originalité du projet, l'ensemble des citoyens franco-belges concernés par la problématique (riverains, agriculteurs, élus, associations, etc...) sera invité à participer à la conception de l'aménagement. Une opportunité unique pour se former ensemble aux enjeux des inondations, aux « Solutions fondées sur la Nature » et à l'adaptation au changement climatique !



Vous pouvez retrouver toutes les actualités du SMAPI sur son site Internet smapi.fr

QR code smapi.fr

Zec de Rumegies en quelques mots :

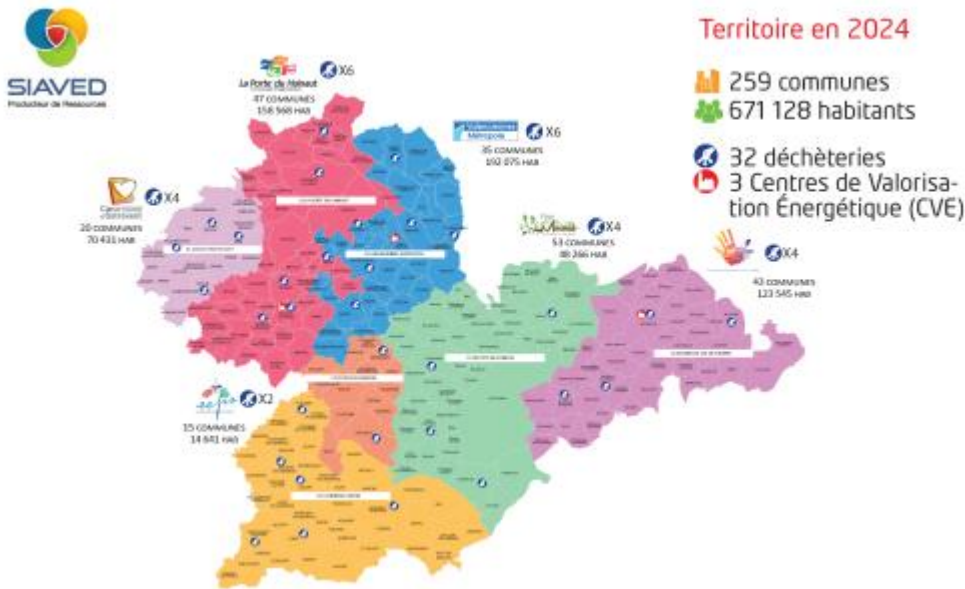
- ✔ montant actualisé : 488.615,55 € HT
- ✔ volume de stockage actualisé : 25.000 m³
- ✔ surface inondée lors du fonctionnement : 2,4 hectares
- ✔ profondeur entre 1 m et 1,35 m
- ✔ un ouvrage de régulation (en gabions (grillage avec des cailloux)) pour faciliter le remplissage de la ZEC. Largeur 4,25 m
- ✔ une surverse d'alimentation pour remplir la ZEC
- ✔ une surverse de sécurité afin d'éviter le débordement en cas de fortes précipitations
- ✔ une vidange pour faciliter le vidage de la ZEC après les crues





Syndicat Inter-Arrondissement de Valorisation et d'Élimination des Déchets (SIAVED)

Créée en 1977, le SIAVED est un syndicat mixte fermé à la carte qui collecte, traite et valorise les déchets. Au 1er janvier 2024, il intervient sur 259 communes, pour un total de 671 128 habitants répartis au travers de 7 intercommunalités.



Ses missions :

La réduction de la quantité et de la toxicité des déchets pour les communes de la CA de La Porte du Hainaut, de la CA du Caudrésis-Catésis et de la CA Valenciennes Métropole,

La collecte des déchets pour les communes de la CA de La Porte du Hainaut, de la CA du Caudrésis-Catésis et de la CA Valenciennes Métropole,

La gestion du réseau de 32 déchèteries,

Le traitement et la valorisation des déchets par la valorisation énergétique, la valorisation matière, la valorisation organique et l'enfouissement.



Visite du Centre de Valorisation Énergétique (CVE) de Saint-Saulve par les élèves de l'école Immaculée Conception.

Pour plus de renseignements:

SIAVED : 5 Rue de Lourches, 59282 Douchy-les-Mines

<https://www.siaved.fr/>

infos@siaved.fr

Information collecte 2025:

Collecte des déchets ménagers le vendredi

Calendrier 2025 distribué en décembre 2024 dans votre boîte aux lettres, disponible sur le site SIAVED et sur l'application SIAVED





Le centre de loisirs Juillet



Le centre s'est déroulé du 8 juillet au 2 août, accueillant jusqu'à 112 enfants par semaine!
Violette, la directrice, et les animateurs ont accompagné les enfants sur le thème des Jeux Olympiques, au travers de multiples activités et animations!

Paintball Cowboys
 Hiphop Cinéma Mario
Olympiades
 Bellewaerde
 Animations Craieation
 Cuisine Piscine Vêlo
 Koezio Karaté Happy Copains Fête
Footstyle
 Bowling Golf Imagination
Escrime
 Danses



Octobre



La semaine de centre sur le thème de la magie a émerveillé petits et moins petits qui auront désormais plus d'un tour dans leur sac!

Cinéma Animateurs
Mentalisme
 Spectacle
 Tennis
 Magie potter
 Lapin Sport Harry
 Boum Abracadabra





Halloween

Un monde de fantômes, sorcières et monstres a envahi ce soir les rues de Rumegies !!!!

Booooouuu, des bonbons ou un sort !

Merci à tous les enfants, parents, commerçants et habitants pour leur participation et chaleureux accueil !

Et bravo aux animateurs pour cette monstrueuse initiative toujours autant appréciée !



Calendrier des prochains centres 2025

Centre de février du 10 au 14 février 2025 **Thème "Les 5 sens"**

Centre d'avril du 7 au 11 avril 2025 **Thème "Les 4 éléments"**

Centre de juillet du 7 juillet au 1er août 2025 **Thème "Contes et légendes"**

Inscriptions en ligne: Lien de connexion: <https://rumegies.myperischool.fr>

Pour Février, inscriptions du 13 au 18 janvier (du 20 au 25 janvier pour les extérieurs)

Pour Avril, inscriptions du 3 au 8 mars (du 10 au 15 mars pour les extérieurs)

Pour juillet, du 19 au 24 mai (semaine du 26 au 31 mai pour les extérieurs)



Qu'on se le dise! Partagez, diffusez!

La commune recrute DEUX animateurs (titulaires et/ou stagiaires BAFA) pour le centre d'avril 2025.

CV et lettre de motivation à transmettre à la mairie de Rumegies.



Les animations

13 juillet - Fête du village



La fête du village édition 2024 fut très réussie : le soleil au rendez-vous, une ambiance festive et un public nombreux, à table, sur la piste de danse et devant le feu d'artifice, magistral !

Grand merci à tous ceux qui ont orchestré et assuré cette soirée : les élus, les agents municipaux, les bénévoles, les artificiers mais également côté animation musicale l'Harmonie Communale et Ecole de Musique de Rumegies , et Marcel, DJ de la soirée!

La soirée du 13 juillet a été l'occasion d'officialiser la remise des dons récoltés lors de la seconde édition du parcours du cœur, le 14 avril dernier, en partenariat avec Parcours du Coeur Hauts-de-France .

Plus de 200 randonneurs et 535€ de dons au profit de la Fédération Française de Cardiologie .

Une édition réussie grâce à la présence efficace aux côtés de la municipalité organisatrice de: Rumegym, Ryu Karaté Club Rumegies, UNASS, Nord De France Cabinet diététique Landas , la MSP du Lys d'Or de Rumegies et Eau Saint Amand.

Nous comptons sur vous pour la 3e édition, le 6 avril 2025! Rendez-vous est donné !

14 juillet – Célébration de la Fête Nationale



Ce dimanche matin, le dépôt de la gerbe au Square du Souvenir a été réalisé en petit comité, compte tenu des travaux de l'église.

L'assemblée nombreuse s'est réunie en salle de conseil à 11h, pour le discours de Madame le Maire et le chant de la Marseillaise, entonné par l'assistance et les enfants des écoles et du centre de loisirs. L'harmonie municipale a clôturé ensuite musicalement cette cérémonie de commémoration de la prise de la Bastille, événement majeur de notre Histoire, et désormais jour de fête nationale.

14 Septembre – Commémoration de la libération de Rumegies

Ce samedi matin, au travers des discours et dépôts de gerbes fleuries, un hommage a été rendu aux libérateurs de 1944, militaires et civils, hommes et femmes, qui ont combattu, dans l'armée régulière ou dans l'ombre, au péril de leur vie. Devant une assemblée nombreuse réunie au cimetière, la cérémonie a également mis à l'honneur le résistant rumegois FFI Paul Dussart.



Les enfants de l'école Immaculée Conception ont lu le poème rédigé à cette occasion et publié dans le bulletin municipal spécialement édité pour les 80 ans de la libération du village. L'harmonie municipale a accompagné ce temps fort et emprunt de gravité. "Plus jamais cela." Merci à l'association French-Belgium Border 44 Memory pour l'organisation de cette journée de mémoire, avec en particulier la reconstitution d'un camp historique et le défilé de véhicules dans les rues du village.



20 octobre - Mise à l'honneur de nos doyens



Ce dimanche matin, les membres du CCAS ont rendu visite à nos deux doyens Lucia Jeu et Robert Delamette pour leur remettre un bouquet de fleurs et un panier garni. C'était également l'occasion d'échanger avec eux et leur famille et de constater avec plaisir qu'ils restent alertes et vaillants!



20 octobre - Repas des aînés



Ce dimanche était l'occasion pour les aînés rumegeois de se retrouver autour d'un bon repas, dans une ambiance musicale et festive.

Le discours de Madame le Maire a renouvelé l'hommage de la commune à son ancien maire Roger Vandeville, avec une pensée également pour les absents.

Avant de lancer ce moment de convivialité, les doyens de l'assemblée ont été mis à l'honneur, en recevant un bouquet de fleurs et un panier garni : Christiane Simon et Michel Martinache ont pris le micro pour un petit mot à l'adresse du CCAS et des convives.

Merci à tous ceux qui ont permis ce moment convivial, autant dans les nombreux préparatifs que lors du service à table et en cuisine !

11 novembre - Commémoration de l'armistice de 1918

Travaux de l'église obligent, le cortège a pris forme à la mairie et s'est dirigé en musique jusqu'au cimetière. Madame le Maire y a prononcé le discours officiel en mémoire des nombreuses victimes de ce premier conflit mondial, devant une assemblée recueillie, en particulier en présence des anciens combattants et des enfants des écoles.

Un devoir de mémoire honoré ensuite par le dépôt des gerbes, la minute de silence et l'hymne national : la Marseillaise. L'hymne belge a ensuite été repris par l'harmonie.

Merci à tous pour votre présence, indispensable pour ne pas oublier...

5 décembre - Journée nationale d'hommage aux "morts pour la France" pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie.

La municipalité et les anciens combattants se sont réunis pour un hommage en mémoire des morts pour la France lors de ce conflit.

7 décembre - Visite de Saint Nicolas à Rumegies



Saint Nicolas est venu à la rencontre des enfants sages ce samedi après-midi !

Un colis les attendait, ainsi que café et chocolat chaud pour un moment de convivialité avec les familles... Sans oublier la traditionnelle pose photo !

Merci Saint Nicolas pour votre venue et votre patience au cours de ces 2 belles heures; les enfants étaient ravis. Nous nous donnons rendez-vous l'année prochaine !

14 décembre - Distribution du colis des aînés



Ce samedi matin dès 9h, les membres du CCAS et les élus ont rendu visite aux 199 foyers rumegois bénéficiaires du colis gourmand et festif des aînés. Ce rendez-vous annuel est toujours l'occasion de se rencontrer et d'échanger.

Notons cette année la belle initiative lancée par l' Ecole Immaculée Conception Rumegies : les élèves des deux écoles de Rumegies ont créé de jolies cartes de voeux, déposées dans chaque colis ! Merci aux enfants des 2 écoles !

Merci également à tous ceux qui ont préparé cette grande opération de 288 colis, élus et personnel communal !

21 décembre – Marché de Noël

Le désormais traditionnel marché de Noël s'est tenu sous la halle-kiosque, dans un format élargi au vu du plus grand nombre d'exposants cette année.

Bravant une météo venteuse et pluvieuse, les nombreux visiteurs ont complété leurs achats pour Noël. Les plus petits ont profité des séances de maquillage et ont glissé quelques secrets à l'oreille du Père Noël ! Merci aux élus organisateurs pour cet avant-goût des fêtes!





Au sein des communes de
Brillon, Bousignies, Lecelles,
Rosult, Rumegies,
Sars-et-Rosières
et Thun-Saint-Amand

PETITE ENFANCE

- 14 septembre : Inauguration de la nouvelle crèche « **Pousse Doudou** »
- 500 m²
- 35 berceaux



SPORT

- 180 enfants inscrits au CSI
- 600 élèves inscrits au cross interclasse
- 40 ados inscrits au séjour « char à voile »



MÉDIATHÈQUES

- 69 000 prêts
- 3 380 adhérents
- 413 animations



SEMAINE BLEUE

- 210 participants au goûter des aînés



Les nouvelles activités économiques dans notre village:



Re-connexion corps & esprit
Alexandra Haeck

- Soins énergétiques Inner Dance "activation énergie vitale"
- Yin Yoga & Relaxation sonore,
- Bain de forêt ...

☎ 06 10 03 60 15
✉ alexandra.energie.vitale@gmail.com

Siret n° 82213684200017

Mimi à Rumegies !

Le goût du vrai, avec le sourire



Mimi Rôti!

Rendez-vous dimanche, 10h30-13h.
Pas de réservations, venez en direct !

Clotilde Rembry

Créations plastiques
Corps en mouvement
Contes
Musicothérapie
Ateliers d'écriture
Dramathérapie

☎ 06.80.00.69.77
✉ clotilderembry@gmail.com
📷 <https://instagram.com/clotilderembry>
📄 <https://www.linkedin.com/in/clotilde-rembry-7b3aa1269>
📍 Rumegies

Des commerçants rumegeois toujours prêts à bien vous servir!



L'épicerie fine "Chez Martine" et "La Lunetterie de Rumegies" ont obtenu fin 2024 le label national "Qualité Commerce" reconnu par l'Etat!

Cette distinction fait suite à un audit mystère de la Chambre du Commerce et de l'Industrie (CCI) Hauts de France, balayant 80 critères liés à l'accueil du client et la qualité du service.

Une plaque leur a été remise pour valoriser leur commerce comme établissement de qualité ayant fait de la satisfaction des clients une priorité.

Bravo et félicitations!



Histoire et patrimoine

**La Porte
du Hainaut**
Communauté
d'Agglomération

Du nouveau du côté du musée

Le renouvellement du musée se poursuit grâce aux derniers dons et les deux vitrines consacrées à la douane ont été complètement rénovées.

Le projet de La Porte du Hainaut est en route: la création d'un **musée virtuel** destiné à valoriser le contenu de l'espace Mémoire et patrimoine de Rumegies. Un travail de numérisation bouclé en 2 jours en juin 2024!

Merci à Marc Debersee pour son investissement lors de ces différentes actions, au service de notre patrimoine.

Août 2024 - Bulletin municipal édition spéciale - Libération le 2 septembre 1944



A l'occasion du 80e anniversaire de la libération de la commune, la municipalité a conçu un bulletin municipal dédié à cet événement: un bulletin mêlant à la fois les témoignages collectés auprès des plus anciens et le devoir de mémoire des plus jeunes, au travers des travaux menés par les écoliers rumegois.

(En consultation sur le site internet de la commune. <https://www.rumegies.fr/>)

Saluons les travaux contemporains des écoliers rumegois, insérés dans le bulletin "spécial libération - édition août 2024". Félicitons-les pour ce beau devoir de mémoire !

22 septembre - Inauguration du circuit "Rumegies de chapelle en chapelle".



Une météo clémente a illuminé ce dimanche matin, jour d'inauguration et de randonnée pour 60 marcheurs.

Étaient notamment présents M. Cambier sénateur, M. Drappier député suppléant, Mme Sohet du Département, M. Cools de la Fédération française de randonnée pédestre, M. Vanpoperinghe de la société Adverto , les représentants de la paroisse.

Après un accueil café et avant la marche de 10 km, les discours ont retracé l'historique de ce beau projet alliant histoire locale,

patrimoine, sport et nature.

L'idée de ce circuit des chapelles a germé en 1994, régulièrement relancé par le Parc Naturel Scarpe Escaut ou la CCRVS, mais jamais abouti pour diverses raisons. Remis à l'ordre du jour en 2020 par Madame le Maire Anne Sophie Ghesquière, c'est au terme de nombreux mois et au fil de concertations et collaborations actives que le projet se concrétise enfin !

Circuit de randonnée:



Merci au Département du Nord et à la Fédération Française de Randonnée Pédestre pour leur appui dans le cadre du tracé, du balisage et de l'inscription au Plan Départemental d'itinéraire et Randonnée Pédestre.



Valorisation des 7 chapelles : merci à Adverto - Studio design graphique pour son accompagnement tout au long du projet au travers de la conception graphique des totems touristiques et panneaux, du logo du circuit et des bonnes idées. Merci à Marc Debersee , notre historien passionné, pour les photos, textes et anecdotes qui composent les panneaux de chaque totem.

Merci enfin au Département du Nord pour le financement des totems (2 800 €).



Rue Prévost



Carte de Cassini (1747)

C'est également une très ancienne rue, attestée en 1663 «*rue du Prévost*». Le Prévôt était un des personnages clés du système abbatial de St-Amand. L'Abbaye déléguait un Prévôt, souvent un moine-Prévôt dans ses possessions. Il dirigeait les équipes d'ouvriers, exigeait les jours de corvées et transmettait les profits des récoltes à St Amand. Ces prévôts pouvaient

résider sur place, ce qui expliquerait peut être l'ancienneté du toponyme. Mais il pourrait aussi s'agir d'un sobriquet, vu le nombre de ces noms de familles dans le Nord.

En 1663, la rue se prolonge comme de nos jours jusqu'au Pont Louvet. Mais curieusement, en 1830, si la rue Prévost couvre le tronçon rue A. Lecat-rue du Pré Hem, après cette intersection, on trouve mention jusque l'Elnon de «*chemin du Cul du Four* ». Au bout de la rue Prevost (orthographiée sur la plaque Presvot !!), il y avait le café «*chez Victoire* », épouse de l'ancien ouvrier communal Michel Wibaut, situé juste à côté de l'ancienne baraque aux douanes et bien placé au débouché de l'antique chemin de Douai à Toumai.

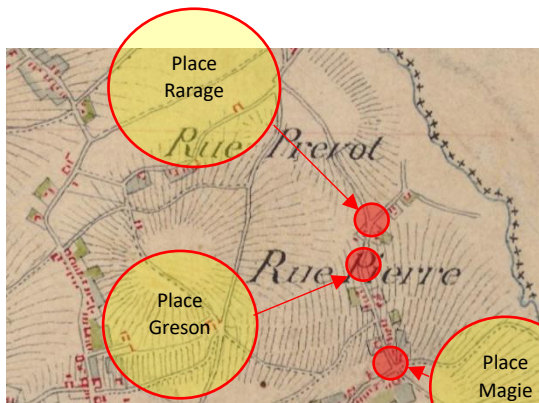


Miniature de Croÿ

L'Abbaye de St Amand telle qu'elle apparaissait au début du XVI^{ème}

<http://miniatures-de-croy.fr/tableaux/france-actuelle/nord-59/saint-amand-les-eaux-et-labbaye-du-xieme-siecle/>

Rue Prière



Carte de l'état-major (1820-1866)

Le Terrier de 1663 laisse perplexe. Cette rue est en effet doublement désignée, soit «*rue des Prières*» soit «*rue des Pierres*». Sur une carte du diocèse de Cambrai du XVIII^{ème} siècle, on lit bien la «*rue à Pierre* ». Cette voie empierrée servait-elle à combattre l'humidité de ce secteur (voir rue Molière et Pont Caillou). Les Prières sont-elles une erreur de clerc ou comme cela est courant dès le Moyen-Age, un détournement intentionnel de l'autorité ecclésiastique?

La rue Prière n'avait pas la même physionomie il y a trois siècles. On y trouvait trois places aujourd'hui disparues.

La première «*Place Magie* » se trouvait au croisement avec la rue Molière. La seconde, la «*Place Greson* » se situait au débouché du courant du Sceuf. La troisième «*Place Rarage* » marquait le croisement de l'actuelle rue du Gris Massart et de la Couturelle. La rue du Gris Massart n'existait donc pas et la rue Prière se terminait par cette place en cul de sac. En 1830, La rue Prière assure entièrement la liaison rue Molière-Cul du Four. Il ne reste plus que le chemin du Gris Massart. En 1913, c'est la terminologie actuelle qui est établie. Au croisement de l'ancien chemin du Curé et de la rue Prière, se trouve une chapelle adossée au mur de la ferme Lestarquis. Dédiée à Saint Roch, c'est le seul oratoire au culte non marial. Bâtie vers 1874 par Henri Adrien Lorthioir, elle présente à la voûte une colombe de l'Esprit Saint. Face à cette chapelle on trouvait autrefois un estaminet «*Au petit Paris*».





ETAT CIVIL

Naissances

Bienvenue aux nouveaux-nés !

DECOUT Romy,
VINET POUNDALL Madison,
DESTAILLEUR Basile,
HOONAKKER Charles,
DELBASSE Alice,
WOJKOW Adèle,
POIRSON BAUDUIN Iris.



Baptêmes républicains :

LAURENT Jade,
LAURENT Sacha,
CLERFAYT GODDERIS Achille,
CLERFAYT GODDERIS Rose.



Mariages :

Toutes nos félicitations aux mariés !

DOMINICUS François et ZURITA Soline,
GHESQUIERE Charles et GROUÉ Fany,
LAURENT Christopher et BERGNO Océana,
CLERFAYT Maxime et GODDERIS Cécilia.



Décès :

Nos plus sincères condoléances aux familles.



BAUWENS Jean-Luc,
DESPRET Patricia née OCHIN,
MACHADO Antonio,
VANDEVILLE Roger,
TREHOU Théophile.



Hommage à Roger Vandeville

décédé le 14 octobre 2024



Roger VANDEVILLE a consacré une grande partie de sa vie à la Commune de RUMEGIES.

Elu Conseiller en 1965 sous le mandat de César MONNIER, il devient Adjoint en 1971. En 1983, il est à nouveau Adjoint sous le mandat de Francis LACQUEMENT. Au décès de celui-ci en 1999, il prend les rênes de la Commune et devient Maire. En 2001, il est réélu jusqu'en 2008, puis il cède la place à Joël BEYAERT. Il devient alors Maire Honoraire. Cela représente 43 années passées au service de la Commune de RUMEGIES et de ses habitants.

Successivement Conseiller, Adjoint et Maire, il a toujours été très investi, discret, continuellement disponible, à l'écoute des Rumegeois.

Il portait un intérêt particulier aux finances de notre village, à l'aide sociale apportée aux habitants et à l'histoire de Rumegeies. Il a également été Trésorier de l'Association St Brice pour notre paroisse de 1959 à 2011. Il a marqué toute une période de notre village et beaucoup d'habitants se souviennent des petites blagues de Roger.

Madame le Maire, le Conseil Municipal, les membres du CCAS, le personnel communal, adressent à toute sa famille leurs sincères condoléances.

Roger, merci pour ton dévouement pour RUMEGIES.



Le village

AGENDA DE LA COMMUNE

JANVIER



Samedi 11 janvier

Vœux du Maire. Salle des fêtes César Monnier à 19h00.

FÉVRIER



Samedi 15 février

Fête de la Ste Cécile par l'harmonie - Salle des Fêtes César Monnier

MARS



Samedi 8 mars

Samedi 15 mars

Samedi 29 mars

Repas annuel du Ryu Karaté - Salle des Fêtes César Monnier
Opération Village propre (Hauts de France propres)
Rendez-vous sous la halle, place Blanche de Sauw à 14h00
Repas de l'école Immaculée Conception – APEL - Salle des Fêtes

AVRIL



Dimanche 6 avril

Lundi 21 avril

3^{ème} édition du Parcours du Coeur - Complexe sportif F. Lacquement
Chasse aux œufs à 16h00 – Complexe sportif F. Lacquement

MAI



Mercredi 7 mai

Jeudi 8 mai

Du 16 au 20 mai

Vendredi 23 mai

Formation aux « Gestes qui sauvent »
Deux sessions gratuites sur inscription :
10h00 et 14h00 à la salle du conseil
Commémoration de l'armistice de 1945 – Mairie à 11h00.
Ducasse - Place du Vert Pont (A confirmer)
Amicale du Ridoir – Salle des fêtes César Monnier

JUIN



Samedi 14 juin

Dimanche 15 juin

Vendredi 20 juin

Dimanche 22 juin

Samedi 28 juin

Goûter du Ryu Karaté Club - Dojo
Brocante organisée par l'harmonie
Fête de fin d'année de l'école du Ridoir - Salle des Sports
Repas des Anciens Combattants - Salle des Fêtes César Monnier
Fête de fin d'année de l'école Immaculée Conception - Salle des Sports



JUILLET

Lundi 7 juillet

Dimanche 13 juillet

Lundi 14 juillet

Vendredi 25 juillet

Passage du Tour de France – Rue du Grand Chemin et rue Morimetz
Fête du village - Feu d'artifice – Complexe sportif F. Lacquement à 19h00
Commémoration de la Prise de la Bastille – Mairie à 11h00
Fête de clôture du Centre de loisirs - Salle des Sports à 19h00



Pour la sécurité de tous, la vitesse est limitée à 30km/h aux abords des écoles



Pour la sécurité de tous, la vitesse est limitée à 50km/h dans tout le village



Chaque riverain se doit d'entretenir les caniveaux devant chez lui. Il se doit également de déneiger son trottoir le cas échéant.



Le brûlage des déchets verts est interdit par les règlements sanitaires du département.
Le respect de cette interdiction relève des pouvoirs de police du maire.



L'usage des engins à moteur tels que tondeuse, tronçonneuse est à éviter avant 8h et après 20h. Leur utilisation est tolérée le dimanche et jours fériés de 10h à 12h exclusivement.



Le stationnement ainsi que la circulation des vélos et scooters sont interdits sur les trottoirs, ceux-ci sont réservés uniquement aux piétons et poussettes. Selon le code de la route, le stationnement est aussi interdit devant les portes cochères, les entrées de garages, les barrières ainsi que dans les virages et sur la chaussée.



Vivre ensemble dans notre village



La hauteur des haies est réglementée à 1 m sur 50 m de long dans les carrefours et les virages dangereux et limitée à une hauteur de 2 m dans la limite séparative.



La taille des haies, arbustes et arbres en limite de propriété sont nécessaires pour la libre circulation sur les chemins communaux, les trottoirs et les voiries.



Promeneurs, randonneurs, chasseurs, respectez les propriétés privées et les espaces agricoles.



Lorsque vous promenez vos chiens obligatoirement tenus en laisse, veuillez ramasser leurs déjections. Des sachets sont à votre disposition à divers endroits du village (église, place Blanche de SAUW, cimetière, stade, parc du Grand Mortier...)



Tout démarcheur à domicile doit présenter une attestation d'autorisation de la Mairie. Appelez le 17 en cas de non présentation.



Les chiens de catégorie 1 et 2 sont à déclarer en Mairie. Les chiens errants sont susceptibles d'être ramassés par la fourrière de la SPA.



Les déchetteries intercommunales de Saint-Amand-les-eaux et Mortagne-du-Nord sont accessibles gratuitement et en illimité à ceux qui sont en possession de la carte dédiée. Les déchets verts sont acceptés dans les 2 déchetteries. Ils sont également collectés tous les quinze jours à partir d'avril jusqu'en octobre. Pour les encombrants il n'y a pas de ramassage mais vous pouvez prendre rendez-vous au 0 800 775 537